

UNIVERSITE DE GENEVE
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
CAHIER DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Références bibliographiques

*Guide pour les travaux universitaires
en Sciences de l'éducation*

Greta Pelgrims

Cahier hors série
2007

TABLE DES MATIERES

PREFACE	V
Section 1	
QUELQUES PARTICULARITES TYPOGRAPHIQUES	1
Format du manuscrit	1
Notes de bas de page	2
Styles typographiques	2
Guillemets	3
Ecriture des nombres	3
Noms de groupes institutionnels et acronymes	4
Section 2	
CITATIONS DIRECTES	5
Forme des citations directes	5
Omissions et adjonctions dans une citation directe	7
Citation directe comprenant une référence	8
Citation directe à travers un autre auteur	9
Section 3	
REFERENCES DANS LE TEXTE	11
Principes de base	11
Référence à un travail d'un seul auteur	11
Référence à un travail de deux auteurs	12
Référence à un travail de trois à cinq auteurs	12
Référence à un travail de six auteurs et plus	14
Plusieurs références dans la même parenthèse	14
Références principales et secondaires	15
Travaux de même(s) auteur(s) et année de publication	15
Différents auteurs de nom identique	15

L'auteur est un groupe institutionnel	16
Référence sans auteur	16
Référence à une partie précise d'un ouvrage	17
Référence à une traduction	17
Référence à plusieurs éditions d'une même publication	18
Référence à un manuscrit non publié	18
Référence à une communication personnelle	18

Section 4

LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	19
Ordre d'insertion des références	19
Formes générales	20
<i>Forme générale d'une référence à un ouvrage</i>	20
<i>Forme générale d'une référence à un chapitre</i> <i>dans un ouvrage collectif</i>	20
<i>Forme générale d'une référence à un article</i>	21
<i>Forme générale pour l'insertion</i> <i>d'informations importantes</i>	22
Index des références particulières	23
<i>Références particulières de par des éléments d'auteurs</i> ..	23
<i>Références particulières de par des éléments de dates</i>	23
<i>Références particulières de par des éléments de titres</i>	24
<i>Références particulières de par des éléments de lieu</i> <i>d'édition</i>	24
<i>Références particulières de par le type de travail</i>	24
Exemple commenté d'une liste de références bibliographiques	25
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37

PREFACE

Le projet d'élaborer un guide relatif aux références bibliographiques est né avec l'émergence de la nouvelle série scientifique, *Raisons éducatives*, publiée par la Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Dans ce cadre, s'est posée la question, pointilleuse mais indispensable, du système de normes relatives à l'écriture des citations et références à adopter pour l'ensemble des contributions aux différents numéros à venir. Les membres du comité de rédaction optèrent pour les normes établies par l'American Psychological Association (APA) pour deux raisons : il s'agit des normes éditoriales les plus complètes et systématisées d'une part, les plus fréquemment utilisées par les auteurs en Sciences de l'éducation d'autre part. Toutefois, *Raisons éducatives* étant en langue française et spécifique aux Sciences de l'éducation, il fut décidé de s'inspirer des normes APA tout en respectant les règles de la grammaire française et en intégrant les particularités et exemples propres à la discipline visée. L'auteur de ce guide a pris la charge de cette tâche qui a abouti à une version de travail non publiée (Pelgrims Ducrey, 1999). Le vif intérêt que des collègues ont manifesté pour l'usage de ce document dans le cadre de leurs enseignements et travaux universitaires a confirmé le besoin d'une diffusion accessible par les étudiants qui, au cours des programmes de licence et post-licence, sont appelés à rédiger des travaux sans normes systématisées des références bibliographiques à leur disposition.

Les normes contenues dans ce guide concernent l'écriture des citations directes, des références insérées dans un texte, et de la liste des références bibliographiques en fin de texte. La révision des manuscrits en préparation pour les premier (Hofstetter & Schneuwly, 1999) et deuxième (Dolz & Ollagnier, 2000) numéros de *Raisons éducatives* a non seulement permis de repérer le corpus d'éléments de références les plus

problématiques, mais a aussi suscité la nécessité d'établir des normes permettant d'uniformiser certains aspects typographiques rencontrés sous des formes très variables. L'élaboration de ces normes est basée sur la quatrième édition des normes APA (1994). De multiples modifications de syntaxe (marques de ponctuation, usage de la majuscule, abréviations) et caractères typographiques (guillemets, crochets, chiffres arabes et romains) ont été introduites en référence aux règles de la grammaire française (Goosse, 1993). L'aspect conventionnel d'un système de normes entraîne diverses décisions qui ont été prises en concertation avec les membres du comité de rédaction de *Raisons éducatives*, puis en tenant compte des commentaires critiques reçus des utilisateurs de la version de travail non publiée.

Ce guide est structuré en quatre sections proposant les normes liées à quelques particularités typographiques (Section 1), à l'écriture des citations directes (Section 2), des références dans le texte (Section 3) et de la liste des références bibliographiques (Section 4). Les exemples, illustrant les normes de citations et références dans un texte, sont repris dans l'exemple commenté d'une liste de références bibliographiques figurant dans la dernière section ; ceci a pour intention d'illustrer les liens d'écriture des références apparaissant dans le corps d'un texte d'une part, dans la liste d'autre part. Par ailleurs, un index contenu dans la dernière section permet d'orienter l'utilisateur en proie avec des travaux référés moins communs vers des exemples d'écriture.

Pour leurs remarques critiques, suggestions d'amélioration et intérêt exprimés tout au long de l'élaboration de ce guide, je remercie vivement les membres du comité de rédaction de *Raisons éducatives*, ainsi que les collègues et étudiants qui en ont testé la première version dans le cadre de leurs travaux universitaires en Sciences de l'éducation.

Section 1

QUELQUES PARTICULARITES TYPOGRAPHIQUES

La rédaction d'un texte suscite à tout moment des petites décisions d'ordre typographique que les auteurs, en l'absence de directives conventionnelles, prennent généralement en référence à des préférences subjectives ou des conventions plus ou moins objectivées. Quels éléments peuvent figurer en note de bas de page ? Quel style faut-il employer et pour quelle intention d'auteur ? Quand faut-il mettre des guillemets et lesquels ? Entre les chiffres arabes, romains et l'écriture des nombres en lettres, que faut-il faire ? N'est-ce pas surcharger le texte en répétant le nom d'une institution ? Certes la liste n'est pas exhaustive, mais ce sont les particularités les plus fréquemment rencontrées, sous des formes très variables, à la lecture de manuscrits.

Format du manuscrit

Les périodiques et maisons d'édition fournissent en général des directives liées au format du manuscrit à soumettre pour publication. En l'absence de telles directives, les normes de l'American Psychological Association (1994) prévoient que tout manuscrit qui n'est pas dans sa version définitive doit être présenté dans le format suivant afin de faciliter l'insertion de commentaires et corrections :

- police : Times ou Times New Roman ;
- taille des caractères : 12 ;
- interligne : 2 ;
- marges du haut/bas/gauche/droite : 2.5 cm ;
- justification : l'alignement à droite n'est pas justifié.

Si la mise en page de la version définitive doit être assumée par l'auteur, comme dans le cas des mémoires et thèses, l'interligne est réduit à 1 et l'alignement à droite est justifié.

Notes de bas de page

Les notes doivent être aussi courtes que possible et limitées en nombre. Elles servent à fournir des précisions de contenu qu'il serait trop lourd d'introduire dans le texte entre tirets ou parenthèses. Elles permettent aussi d'orienter le lecteur vers des lectures complémentaires n'étant pas référées dans le texte. En dernier lieu, elles sont utilisées en lien avec des citations en langue étrangère : si la citation est en langue étrangère dans le texte, la traduction française peut (si l'auteur le souhaite) figurer en note ; si la citation est traduite en français par l'auteur dans le texte, en note doit figurer : *Traduit par* -l'auteur (ou les auteurs)- et, éventuellement, la citation en langue d'origine.

Les notes sont insérées en bas de page et rédigées en taille inférieure, généralement neuf. Dans le texte, elles sont signalées par ordre numérique croissant tout au long du manuscrit, à l'aide de chiffres arabes attachés en exposant à la fin du mot significatif (ou du signe de ponctuation qui termine une phrase lorsque la note amène une précision sur l'ensemble du contenu venant d'être exprimé).

Styles typographiques

Le *style gras* et le *soulignement* ne sont en principe pas utilisés à l'intérieur du texte, mais sont réservés pour les différents niveaux de titres structurant le manuscrit. On utilise par contre le *style italique* pour :

- marquer un mot, une expression, une proposition que l'auteur veut souligner ;

- citer un exemple linguistique (p. ex. : Dans *chien* et *chat*, le phonème...);
- marquer l'usage de mots, d'expressions en langue étrangère (p. ex. : *ipso facto*);
- indiquer le titre d'un livre, périodique, document audiovisuel, outil de recueil de données, manuel scolaire, qui est inséré dans la phrase (voir ci-dessous pour les titres et autres dénominations de matériel à indiquer entre guillemets français).

Guillemets

Si l'usage des traitements de texte entraîne de plus en plus le recours aux guillemets anglais "...", la langue française possède ses propres guillemets, guillemets français “ ... ”, qui sont utilisés pour :

- marquer les expressions et termes peu courants dans la langue française : néologismes, régionalismes, familiers, ironiques (p. ex. : La “ cantonalisation ” des systèmes éducatifs...);
- introduire toute citation directe ne dépassant pas 40 mots ;
- indiquer le titre d'un chapitre, article ou la dénomination d'une catégorie d'items d'un outil de recueil de données, d'un exercice scolaire, inséré dans la phrase (voir ci-dessus pour les titres indiqués en style italique).

Ecriture des nombres

Les nombres de zéro à neuf sont écrits en lettres, à partir de 10 en chiffres. Mais ils sont tous rédigés en chiffres lorsqu'ils sont mis en relation avec des nombres au-delà de neuf (p. ex. : Les scores s'élèvent à 3, 8 et 12 respectivement). Tout nombre

en début de titre ou phrase est exprimé en lettres (p. ex. : Trente élèves sur 100 s'estiment très compétents en français).

En principe, les chiffres romains sont uniquement utilisés par nécessité de fidélité lors d'une retranscription (citation directe, titre d'un ouvrage, etc. comprenant un chiffre romain). Il est toutefois très fréquent, en langue française, d'utiliser les chiffres romains pour la numérotation ordinaire des siècles. Entre "à la fin du XIX^e siècle, l'école..." et "à la fin du 19^e siècle, l'école...", l'écriture en chiffres romains ou arabes est choisie et respectée tout au long du manuscrit.

Noms de groupes institutionnels et acronymes

En langue française, seule la première lettre du premier mot du nom du groupe (association, service, département, etc.) est en majuscule. Si le nom du groupe doit apparaître plus d'une fois dans le texte, la première occurrence est suivie de son acronyme entre parenthèses (p. ex. : Quant au Service de la recherche en éducation (SRED), il est...). Par la suite, seul l'acronyme est utilisé. Toutefois, si la distance de rappel est trop importante pour permettre au lecteur de repérer le nom du groupe, le nom et, au besoin pour la suite du texte, son acronyme sont à nouveau indiqués.

Section 2

CITATIONS DIRECTES

Les citations directes concernent la retranscription fidèle de passages textuels rédigés par d'autres auteurs ou par soi-même dans d'autres travaux. La retranscription comprend les éventuelles variations de styles graphiques et références figurant dans le passage cité. Les éléments textuels (items, exercices, consignes, etc.) repris d'instruments de recueil de données (tests, grilles d'observation, entretiens, etc.) et de matériel scolaire (manuels, épreuves, documents, circulaires, etc.) prennent aussi la forme des citations directes. Pour les citations en langue étrangère, voir sous Notes de bas de page.

Forme des citations directes

Les citations directes comprenant moins de 40 mots sont insérées dans la phrase entre des guillemets français. Dans la référence, le nom de l'auteur cité, ainsi que l'année de publication (ou année de rédaction d'un document, manuscrit non publié) peuvent être indiqués avant ou après la citation. Par contre, le numéro de page, obligatoire, est toujours indiqué entre parenthèses après la citation.

Lorsque la citation est entièrement insérée dans une phrase, les marques de ponctuation en début (minuscule, majuscule) et fin (point, virgule, etc.) de citation sont grammaticalement ajustées au reste afin d'en rendre la lecture plus aisée. Lorsque, par contre, la citation est introduite par un double point et qu'elle constitue grammaticalement une ou plusieurs phrases à part entière, elle débute par une majuscule (voir exemple 3). Ce sont les seuls changements autorisés ne requérant pas de justification.

Exemple 1

Pour certains auteurs (Bronckart, 1996), “ l'expression d'*interactionisme social* désigne une position épistémologique générale en laquelle peuvent se reconnaître divers courants de philosophie et des sciences humaines ” (p. 19).

Exemple 2

Quant à l'interactionisme social, il s'agirait d'une expression désignant une “ position épistémologique générale ” (Bronckart, 1996, p. 19).

Exemple 3

A ce propos, Bronckart (1996) propose la définition suivante : “ L'expression d'*interactionisme social* désigne une position épistémologique générale en laquelle peuvent se reconnaître divers courants de philosophie et des sciences humaines ” (p. 19).

Les citations directes de 40 mots et plus sont retranscrites, sans guillemets, dans un paragraphe en soi dont toutes les lignes débutent avec le même retrait marginal à gauche que celui choisi pour débiter chaque nouveau paragraphe (un demi à un centimètre). Le dernier mot de la citation est directement suivi d'un point, puis des parenthèses comprenant tout au moins le numéro de page, sans point final.

Exemple 4

Pour l'activité mathématique “ La course au trésor ”, la constitution de dyades hétérogènes est justifiée en ces termes :

Avec deux élèves de niveaux différents, celui qui a le plus de facilité est certes avantagé, mais sa présence peut garantir un certain contrôle sur les choix effectués. L'autre peut par contre tirer profit de l'observation de

stratégies plus efficaces pour améliorer les siennes.
(Ging, Sauthier & Stierli, 1996, p. 203)

Omissions et adjonctions dans une citation directe

L'omission de mots dans la citation est indiquée par trois points de suspension entre crochets. Cette mise entre crochets permet d'éviter la confusion avec des points de suspension que l'auteur cité aurait intentionnellement introduits. Pour indiquer l'omission de phrases, les crochets viennent après le point terminant la phrase précédente et avant la majuscule débutant la phrase suivante. L'adjonction de mots dans la citation est insérée entre crochets. Est également insérée entre crochets la transformation de pronoms personnels, faite dans le but d'accorder la syntaxe au reste de la phrase.

Exemple 5

Ce problème conceptuel est décrit par Grossenbacher (1994) :

Les classes de développement se situent entre les classes régulières et les classes spéciales [...] dont la fréquentation, en Suisse, est subventionnée par l'Assurance Invalidité (AI). [...] Lorsqu'on a pris conscience que la population des classes spéciales [selon l'AI, enfants dont le QI est inférieur à 75] se composait en majorité d'enfants de couches sociales inférieures et de migrants, le concept du *déficit de l'élève* s'est élargi pour devenir le concept du *handicap socioculturel*. (p. 24)

Les trois points de suspension entre crochets au début ou fin de citation sont seulement introduits dans le cas où l'omission du début ou de la fin d'une phrase source est susceptible d'induire une interprétation erronée des propos de l'auteur cité.

Exemple 6

Nous admettrons donc que “ l’expression d’*interactionisme social* désigne une position épistémologique générale [...] ” (Bronckart, 1996, p. 19) caractéristique de certains courants de recherche en sciences de l’éducation.

Citation directe comprenant une référence

Lorsque la partie du texte d’un auteur reprise en citation directe comprend elle-même une référence avec une citation directe (voir exemple 7) ou non (voir exemple 8), elle doit être intégralement retranscrite. Par contre, les références intégrées ne figurent pas dans la liste des références bibliographiques : seule la référence à l’auteur cité doit y figurer. En cas de citation directe, celle-ci est retranscrite entre des apostrophes simples ‘...’.

Exemple 7

Comme le souligne Allal (2000), “ l’idée de Le Boterf (1994) selon laquelle ‘la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités...) à mobiliser *mais dans la mobilisation même de ces ressources*’ (p. 17) est reprise par Perrenoud (1997) ” (p. 83).

Exemple 8

Discutant les obstacles docimologiques liés à l’évaluation des compétences, Bain (2000) propose que “ les observations évaluatives doivent impérativement se référer à l’ensemble de la séquence didactique, qui met en perspective les données recueillies (Bain & Schneuwly, 1993). Ce qui suppose un observateur-évaluateur expérimenté ” (p. 140).

Citation directe à travers un autre auteur

Lorsque l'on reprend en citation directe une citation faite par un autre auteur, le nom de l'auteur est inséré en premier, suivi du nom de l'auteur qui le cite. Les deux références doivent figurer dans la liste des références bibliographiques.

Exemple 9

Certains auteurs rappellent que “ la solution de problèmes d'arithmétique élémentaire n'a pas été beaucoup étudiée par les psychologues ” (Vergnaud & Durand, 1976, cité par Rouchier, 1994, p. 150).

Section 3

REFERENCES DANS LE TEXTE

Principes de base

- Toute référence doit être retrouvée par le lecteur dans la liste des références bibliographiques en fin de texte (et non en note de bas de page), sans aucune confusion possible.
- Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l'auteur et l'année de publication, séparés par une virgule. Ni le prénom, ni les initiales ne sont indiqués.
- Si le nom et/ou l'année ont une fonction syntaxique dans la phrase, ils sont insérés sans parenthèses (voir exemple 10).

Référence à un travail d'un seul auteur

Exemple 10

L'usage du temps d'enseignement officiel varie en fonction des classes de même degré scolaire (Crahay, 1997).

Dans sa revue d'études, Crahay (1997) souligne...

En 1997, Crahay confirme à nouveau...

Les références subséquentes au même travail à l'intérieur du même paragraphe n'exigent plus la mention de l'année, pour autant qu'elles ne puissent être confondues avec d'autres travaux du même auteur également référés.

Exemple 11

Ce que font et disent les enseignants semble pourtant davantage déterminé par des variables contextuelles (Bayer, 1986). A titre heuristique, Bayer propose...

Référence à un travail de deux auteurs

Les noms des deux auteurs sont toujours indiqués, même s'il s'agit de références subséquentes à l'intérieur du même paragraphe. Entre parenthèses, les noms sont liés par une esperluette, alors que dans le texte ils le sont par la conjonction *et*.

Exemple 12

Selon certains auteurs (Hofstetter & Schneuwly, 1998), des raisons tant pragmatiques que scientifiques détermineraient l'émergence des sciences de l'éducation.

Selon Hofstetter et Schneuwly (1998), des raisons...

Référence à un travail de trois à cinq auteurs

Lors de la première occurrence de la référence, le nom de tous les auteurs, ainsi que l'année sont indiqués. Lors des occurrences suivantes contenues dans le même paragraphe, seul le nom du premier auteur, suivi de *et al.* est indiqué. A chaque nouveau paragraphe, la première des occurrences subséquentes comprend le nom du premier auteur, suivi de *et al.*, ainsi que l'année.

Exemple 13

L'étude comparative de McWhirter, Wilton, Boyd et Townsend (1990) montre aussi que la nature des interactions entre maître et élèves présentant un retard mental léger ne varie pas en fonction du type de classes (classe d'intégration vs classe spécialisée). Par contre, la fréquence des interactions varie entre classes ordinaires et spécialisés. Lors des situations d'apprentissage, les élèves en classe spécialisée interagissent plus souvent avec

l'enseignant que leurs pairs intégrés en classe ordinaire (McWhirter *et al.*).

Ces résultats semblent confirmés à partir d'observations réalisées durant l'enseignement de différentes branches scolaires, telles que la lecture et les mathématiques (McWhirter *et al.*, 1990), le français, les mathématiques et les activités d'environnement (Moulin, 1992).

Les occurrences subséquentes d'une référence, donc raccourcies par la formule *et al.*, peuvent être confondues avec d'autres références faites dans le texte à un travail publié la même année par un groupe d'auteurs dont le ou les premiers apparaissent dans un ordre identique. Dans ce cas, l'on indique autant de noms d'auteurs qu'il est nécessaire pour supprimer la confusion et permettre au lecteur de retrouver la référence concernée dans la liste des références bibliographiques. Dans l'exemple 14, la référence (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan & Christenson, 1989) est intégrale car elle apparaît pour la première fois dans le texte. La deuxième occurrence ne comprend plus l'année car elle est dans le même paragraphe ; par contre, elle n'est pas entièrement raccourcie par la formule *et al.* car elle serait alors confondue avec la référence à un autre travail publié la même année par les mêmes deux premiers auteurs (Ysseldyke, Thurlow & Wotruba, 1989). La troisième occurrence comprend l'année car elle est dans un nouveau paragraphe.

Exemple 14

Une étude (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan & Christenson, 1989) révèle peu de différences entre classes ordinaires et spécialisées. Les implications politiques de ces premiers résultats sont pourtant d'emblée avancées (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan *et al.*).

Les résultats relatifs à la nature des tâches d'apprentissage (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan *et al.*, 1989) suscitent d'autres explications à titre d'hypothèse.

En effet, si l'on considère la différence des effectifs d'élèves entre les trois contextes scolaires (Ysseldyke, Thurlow & Wotruba, 1989)...

Référence à un travail de six auteurs et plus

Dès la première occurrence de la référence, seul le nom du premier auteur, suivi de *et al.*, ainsi que l'année sont indiqués. Dans la liste des références bibliographiques, tous les noms d'auteurs sont précisés.

Exemple 15

Certains auteurs conçoivent les erreurs comme des formes transitoires dans la construction d'un schème-algorithme (Brun *et al.*, 1994).

En cas de confusion possible avec une autre référence dans le texte à un travail réalisé la même année par un groupe d'auteurs dont le ou les premiers apparaissent dans un ordre identique, il convient d'indiquer autant de noms d'auteurs qu'il est nécessaire pour permettre au lecteur d'identifier la référence exacte dans la liste des références bibliographiques.

Plusieurs références dans la même parenthèse

Les références sont listées par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique croissant s'il s'agit du même auteur ou groupe d'auteurs.

Exemple 16

Plusieurs études (Brown, 1992, 1997 ; Brown & Campione, 1990 ; Brown & Palincsar, 1982, 1989) montrent...

Références principales et secondaires

Exemple 17

Le sens de la relation entre concept de soi et performances scolaires n'est pourtant pas clair (Wosnita & Frey, 1998 ; voir aussi Lens, 1994).

Travaux de même(s) auteur(s) et année de publication

Les suffixes a, b, c, etc. sont accolés à l'année (ou : sous presse-a). Les suffixes sont assignés en considérant, non pas l'ordre d'apparition des références dans le texte, mais leur ordre d'apparition dans la liste des références bibliographiques, c.-à-d. par ordre alphabétique basé sur la première lettre du premier mot significatif du titre (hormis les articles définis et indéfinis). Voir les exemples 61-62 et 74-75 de la liste des références bibliographiques.

Exemple 18

Du point de vue de la recherche en didactique des mathématiques, Margolinas (1995a, 1995b) discute...

Selon Friedrich (sous presse-a, sous presse-b), il s'agit...

Différents auteurs de nom identique

Ils sont distingués en précisant l'initiale du prénom avant le nom. Dans la liste des références bibliographiques, l'initiale du prénom détermine l'ordre d'apparition.

Exemple 19

Les travaux de A. L. Brown (1997) illustrent en certains points l'approche de J. S. Brown, Collins et Duguid (1989).

L'auteur est un groupe institutionnel

Lors de la première occurrence de la référence, le nom du groupe institutionnel (association, service, département, etc.) est indiqué en entier, suivi de l'acronyme officiel. L'acronyme est entre parenthèses si le nom du groupe est directement inséré dans la phrase en tant qu'élément syntaxique ; il est mis entre crochets si le nom du groupe est référé entre parenthèses tel que dans l'exemple 20. Aux occurrences subséquentes, seul l'acronyme est indiqué. Toutefois, si la distance de rappel est trop importante pour permettre au lecteur de repérer le nom du groupe dans le texte, celui-ci est à nouveau indiqué en entier.

Exemple 20

Les données pour la Suisse (Bundesamt für Statistik [BFS], 1995) confirment ce changement. En effet, les données antérieures (BFS, 1985) indiquaient...

Référence sans auteur

Dans le texte, la référence est indiquée à l'aide des premiers mots composant son entrée dans la liste des références bibliographiques (normalement le titre), suivis de l'année. Ils sont écrits en italique s'il s'agit du titre d'un ouvrage, périodique, brochure, rapport, document audiovisuel. Ils le sont en style normal et insérés entre guillemets français s'il s'agit du titre d'un chapitre ou d'un article.

Exemple 21

L'écriture est de plus en plus considéré comme un outil de formation (*Ecrire : un enjeu*, 1993 ; “ L'écriture, lieu de formation”, 1997), et plus particulièrement en formation des adultes.

Référence à une partie précise d'un ouvrage

La partie de l'ouvrage à laquelle l'on se réfère est précisée uniquement dans le texte et non dans la liste des références bibliographiques. Elle est indiquée par l'intervalle de pages (exemple 22) ou par le numéro du chapitre (exemple 23) concerné, après l'année de publication.

Exemple 22

Les relations entre évaluation formative et didactique sont discutées par Allal, Bain et Perrenoud (1993, pp. 13-21).

Exemple 23

La production de connaissances théoriques et pratiques dans le cadre d'une recherche-interaction repose sur trois piliers principaux (Vuille, 1992, chap. 1).

Référence à une traduction

L'année de publication de l'original traduit est suivie d'une barre oblique, puis de l'année de publication de la traduction, le tout entre parenthèses. Le nom du traducteur n'apparaît pas dans la référence dans le texte, mais dans celle de la liste des références bibliographiques.

Exemple 24

Berger et Luckmann (1968/1986)...

L'année de publication de l'original est parfois inconnue. Dans ce cas, l'on précise qu'il s'agit de la traduction publiée en telle année qui est utilisée.

Exemple 25

Berger et Luckmann (trad. 1986)...

Référence à plusieurs éditions d'une même publication

Les différentes éditions peuvent être soulignées pour une intention d'auteur. Les années successives sont alors listées par ordre chronologique croissant et séparées par une barre oblique.

Exemple 26

Les résultats de l'analyse de la vie en classe réalisée par Jackson (1968/1990) semblent encore d'actualité.

Référence à un manuscrit non publié

Pour les manuscrits non publiés (voir l'exemple 71 de la liste des références bibliographiques), en préparation pour soumission (exemple 52) et soumis pour publication (exemple 30), l'année de la version du manuscrit utilisée est indiquée. Pour les manuscrits acceptés pour publication (exemple 81), le nom de l'auteur est suivi de sous presse entre parenthèses.

Référence à une communication personnelle

Les communications par téléphone, support électronique, discussions et lettres n'étant pas accessibles au lecteur, leurs références ne figurent pas dans la liste des références bibliographiques. Dans le texte, elle comprend l'initiale du prénom et le nom de la personne, l'indication de communication personnelle, ainsi que la date entière à laquelle elle a eu lieu.

Exemple 27

L'approche cognitive de la motivation scolaire connaît une multiplication de termes qui n'ont pas tous le statut de concepts clairement définis (M. Boekaerts, communication personnelle, 13 mai 2000).

Section 4

LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La liste est intitulée **Références bibliographiques**. Elle contient toutes les références citées dans le texte et seulement celles-ci. En ce sens, elle se distingue d'une bibliographie qui propose des références supplémentaires au lecteur.

Les références utilisées comme données dans une méta-analyse ou analyse documentaire sont insérées dans une liste séparée.

Chaque référence doit comporter toutes les informations nécessaires au lecteur pour lui permettre d'identifier et de retrouver le travail référé, ceci dans le but de favoriser des travaux ultérieurs.

Ordre d'insertion des références

Les références sont listées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Si l'auteur est un groupe institutionnel, c'est la première lettre du premier mot qui est considérée (les articles définis sont en principe supprimés). Pour les références sans auteur, il convient de considérer la première lettre du premier mot significatif du titre (et non pas les articles définis et indéfinis). Pour les noms d'auteurs comportant la préposition de (ou von, van, etc.), la première lettre de la préposition est considérée ; celle-ci est toujours en majuscule, puisqu'elle débute une nouvelle ligne (voir l'exemple 53).

Les références à différents travaux d'un même auteur (ou de plusieurs mêmes auteurs apparaissant dans le même ordre) sont ensuite listées par ordre chronologique croissant de l'année de publication (voir les exemples 41 à 46).

Formes générales

Les références les plus fréquentes concernent un ouvrage entièrement rédigé par un ou plusieurs auteurs, un chapitre rédigé par un ou plusieurs auteurs dans un ouvrage collectif dirigé par un ou plusieurs auteurs, ainsi qu'un article publié dans un périodique. La forme générale de ces trois types de références est présentée ci-dessous. Certaines références peuvent présenter des particularités liées aux éléments d'auteurs, dates d'apparition, titres, lieu d'édition, ou types de travaux référés. La fin de cette section propose une liste de références bibliographiques exemplifiant des particularités possibles que le lecteur peut repérer à l'aide de l'index.

Forme générale d'une référence à un ouvrage

Dominicé, P. (1990). *L'histoire de vie comme processus de formation*. Paris : Harmattan.

Dominicé est le nom de l'auteur, toujours suivi d'une virgule. P. est l'initiale du prénom de l'auteur (lorsqu'il y a plusieurs prénoms, toutes les initiales sont indiquées). L'année de publication de l'ouvrage, ici 1990, est toujours entre parenthèses suivis d'un point. Le titre de l'ouvrage est la seule partie de la référence toujours écrite en italique. Paris est la ville du lieu d'édition, suivi d'un double point introduisant le nom de la maison d'édition. Le nom de cette dernière doit être épuré d'éléments peu importants (on supprime les articles, Editions, S.A., Cie, etc.), tout en demeurant intelligible (pas d'acronyme).

Forme générale d'une référence à un chapitre dans un ouvrage collectif

Rieben, L. & Saada-Robert, M. (1997). Etude longitudinale des relations entre stratégies de recherche et stratégies de copie de mots chez des enfants de 5-6 ans. In L.

Rieben, M. Fayol & Ch. A. Perfetti (Ed.), *Des orthographes et leur acquisition* (pp. 335-358). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Le document utilisé et référencé dans le texte est le chapitre rédigé par Rieben et Saada-Robert. Le titre de ce chapitre est écrit en style normal. Rieben, Fayol et Perfetti sont les noms des auteurs qui ont dirigé l'ouvrage collectif ; l'initiale de leurs prénoms précède leurs noms. Leur fonction est indiquée par Ed.¹ entre parenthèses suivis d'une virgule. Le titre de l'ouvrage collectif est en italique, alors que l'intervalle de pages du chapitre référencé est inséré entre parenthèses en style normal.

Forme générale d'une référence à un article

Schubauer-Leoni, M.-L. (1986). Le contrat didactique : un cadre interprétatif pour comprendre les savoirs manifestés par les élèves en mathématique. *Journal européen de psychologie de l'éducation*, 1(2), 139-153.

Le titre de l'article est écrit en style normal. Le titre du périodique est en italique, suivi d'une virgule. Certains périodiques n'ont que des numéros, alors que d'autres ont à la fois des volumes eux-mêmes divisés en plusieurs numéros. Dans le premier cas, seul le numéro est écrit en italique ; dans le deuxième cas (l'exemple ci-dessus), le numéro du volume en italique est suivi du numéro en style normal entre parenthèses. En réalité, cette précision de numéro est seulement nécessaire lorsque la pagination de chacun des numéros constitutifs d'un volume recommence à 1 ; dans ce cas, la seule indication du volume et l'intervalle de pages de l'article ne permettraient pas de repérer le numéro dans lequel l'article a été publié.

¹ Lorsqu'il y a plus d'un auteur, on rencontre fréquemment le graphème Eds. qui vient de l'anglais. Or, contrairement à l'anglais qui exige l'accord du pluriel, cette abréviation est invariable en français.

L'intervalle de pages de l'article est précisé sans mention de pp. Les numéros de volumes, ainsi que les pages sont toujours écrits en chiffres arabes.

Forme générale pour l'insertion d'informations importantes

Certaines informations sont importantes pour l'identification des travaux et doivent donc figurer dans la référence, entre parenthèses et en style normal, juste après le titre de l'ouvrage. Elles concernent les éléments suivants :

- pour un ouvrage en plusieurs volumes, tomes, entièrement utilisé dans la référence, le nombre de volumes est précisé : (Vol. 1-4) ;
- pour un ouvrage dont pas tous les volumes, tomes, sont utilisés dans la référence, le ou les volumes utilisés sont précisés : (Vol. 3) (Vol. 1, 3 et 4) ;
- l'édition utilisée est précisée lorsque l'ouvrage a été réédité, sans modifications (3^e éd.) ou avec modifications (5^e éd. rev. et aug.) ;
- l'ouvrage est publié dans une série, collection, comme par exemple : (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation, N° 92) (Que sais-je ? N° 1949) ;
- la source référée est un rapport de recherche, comme par exemple : (Rapport final FNRS N° 30-4587).

Si plusieurs types d'informations doivent figurer dans la référence, elles sont séparées par une virgule : (3^e éd., vol. 3, pp. 129-145).

Les informations liées au format ou support des travaux et importantes pour leur accès sont insérées entre crochets juste après le titre et après d'éventuelles informations entre parenthèses : [Numéro spécial] [Monographie] [Page Web] [CD-ROM] [Film] [Brochure] [Polycopié].

Index des références particulières

Les numéros renvoient aux exemples de la liste des références bibliographiques ci-après.

Références particulières de par des éléments d'auteurs

- Auteur : un seul 56, deux à cinq 29, six ou plus 47
- Auteur est un groupe institutionnel en français 59, en anglais 31, en allemand 50
- Auteur d'un chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par lui 75, plusieurs auteurs d'un chapitre dans un ouvrage dirigé par eux 29
- Auteur dirigeant un ouvrage collectif : un seul auteur 74, plusieurs auteurs 85
- Auteur dirigeant un volume d'une série dirigée par un autre 70
- Auteur principal avec la collaboration d'autres auteurs 51
- Nom comportant la préposition de 53
- Noms identiques de différents auteurs 45-46
- Sans auteur : ouvrage 57 et 73, article, numéro spécial d'un périodique 58 ; texte de loi 80

Références particulières de par des éléments de dates

- Année de publication avec suffixe a, b, etc. 61-62, 74-75
- Date d'une communication à un congrès 95
- Date d'un manuscrit non publié 71, en préparation pour soumission 52, soumis pour publication 30, accepté pour publication 81
- Date d'une parution dans un magazine 63, dans un journal 38
- Date d'une réédition avec années précisées 69, d'une republication 40
- Sans date 33 et 94
- Volumes multiples d'un ouvrage avec différentes années de publication 77

Références particulières de par des éléments de titres

- Titre et sous-titre en français 39, allemand 50, anglais 95
- Volume portant son propre titre 53 et 90

Références particulières de par des éléments de lieu d'édition

- Lieu d'édition (ville, état, pays) 45 et 83
- Lieu d'édition : une université 54 et 55
- Lieux et/ou maisons multiples 86, dans une réédition 69
- Maison d'édition 35
- Maison d'édition est l'auteur 50
- Nom de lieu étranger 60

Références particulières de par le type de travail

- Abstract 76
- Article d'un périodique 41-44, magazine 63, journal 38
- Article dans un numéro spécial d'un périodique 49
- Chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par un auteur 45, par plusieurs auteurs 86
- Communications (congrès, journée d'études, etc.) : texte 67, poster 95, symposium 91, actes publiés 78
- Dictionnaire, encyclopédie 72
- Documents informatiques (pages Web) 37
- Documents multimédia 59 et 76
- Documents scolaires : circulaire 34, manuel 64, sans auteur 73
- Manuscrit non publié 71, en préparation pour soumission 52, soumis pour publication 30, accepté pour publication 81
- Mémoire de diplôme, de licence 54
- Numéro d'une série 28 et 66, de cahiers 82 et 93
- Numéro d'un périodique : spécial 48, supplémentaire 58
- Ouvrage collectif dirigé par un auteur 74, par plusieurs auteurs 85
- Polycopié d'un cours 94
- Rapport de recherche 84
- Réédition 65, avec années précisées 69, revue et augmentée 31

- Textes de loi 80
- Thèse de doctorat, d'habilitation, d'état 79 et 87
- Traduction 36
- Volume collectif dirigé par un auteur dans une série dirigée par un autre auteur 70
- Volumes multiples de même année de publication 68, de différentes années de publication 77

Exemple commenté d'une liste de références bibliographiques

Références bibliographiques	Remarques	Ex.
Allal, L. (2000). Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire. In J. Dolz & E. Ollagnier (Ed.), <i>L'énigme de la compétence en éducation</i> (Raisons éducatives N° 1999/1-2/2, pp. 77-94). Bruxelles : DeBoeck.	<ul style="list-style-type: none"> • La série est précisée entre parenthèses avec le numéro de la parution et les pages du chapitre référé. 	28
Allal, L., Bain, D. & Perrenoud, Ph. (1993). Evaluation formative et didactique du français : les raisons d'une convergence. In L. Allal, D. Bain & Ph. Perrenoud (Ed.), <i>Evaluation formative et didactique du français</i> (pp. 9-27). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrairement à l'anglais, en français l'esperluette et la conjonction <i>et</i> ne sont pas précédées d'une virgule pour l'énumération. 	29
Allal, L. & Pelgrims Ducrey, G. (1999). <i>Assessment of –or in– the zone of proximal development</i> . Manuscrit soumis pour publication.	<ul style="list-style-type: none"> • L'année de la version utilisée est indiquée. 	30
American Psychological Association. (1994). <i>Publication manual of the American Psychological Association</i> (4 ^e éd. rev. et aug.). Washington, DC : Auteur.	<ul style="list-style-type: none"> • En anglais chaque mot du groupe institutionnel porte une majuscule. 	31
Bain, D. (2000). De l'évaluation aux compétences : mise en perspective de pratiques émergentes. In J. Dolz & E.		32

- Ollagnier (Ed.), *L'énigme de la compétence en éducation* (Raisons éducatives N° 1999/1-2/2, pp. 129-145). Bruxelles : DeBoeck.
- Barraud, A. (s. d.). *Bonjour Charles : conversations pour les enfants de trois à cinq ans*. Paris : Babeus. 33
- La forme abrégée de *sans date* est indiquée à la place de l'année.
- Barthassat, A. (1993, 15 juillet). *Que fait le Service médico-pédagogique ?* (Circulaire). Genève : Département de l'instruction publique, Service médico-pédagogique. 34
- Le type de document est précisé entre (). Le lieu est assez précis pour l'accès. Dans le texte : (Barthassat, 1993).
- Bayer, E. (1986). Une science de l'enseignement est-elle possible ? In M. Crahay & D. Lafontaine (Ed.), *L'art et la science de l'enseignement* (pp. 483-507). Bruxelles : Labor. 35
- La maison d'édition est notée dans sa forme la plus épurée mais intelligible (pas d'acronyme).
- Berger, P. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité* (P. Taminiaux, trad.). Paris : Méridiens Klincksieck. (Original publié 1968) 36
- Dans le texte : (Berger & Luckmann, 1968/1989).
- Bless, G., Kronig, W., Eckhart, M. & Riedo, D. (1997, 9 septembre). Das IntSep-Forschungsprogramm des Heilpädagogischen Instituts der Universität Freiburg, Schweiz [Page Web]. Accès : <http://pedcurmac13.unifr.ch/Integration/INTSEPd.html> 37
- La date de la dernière mise à jour, ainsi que l'adresse électronique d'accès sont précisées. Dans le texte : (Bless, Kronig, Eckhart & Riedo, 1997).
- Briel, P. (1999, 27 janvier). Le Vatican invite les exorcistes à s'adresser à des psychiatres. *Le Temps*, p. 35. (Quotidien suisse édité à Genève) 38
- Pages sont notées par p. (ou pp.). Si pages discontinues : pp. 3-7, 9. Entre (), infos pour l'accès.
- Bronckart, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne : 39
- Le sous-titre est introduit par : et débute avec une minuscule.

- Delachaux et Niestlé.
- Brousseau, G. (1996). Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques. In J. Brun (Ed.), *Didactique des mathématiques* (pp. 45-144). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. (Republié de *Recherches en didactique des mathématiques*, 7(2), 33-115, 1986)
- Brown, A. L. (1992). Design experiments : Theoretical and methodological challenges in creating complex interventions in classroom settings. *Journal of the Learning Sciences*, 2, 141-178.
- Brown, A. L. (1997). Transforming schools into communities of thinking and learning about serious matters. *American Psychologist*, 52, 399-413.
- Brown, A. L. & Campione, J. C. (1990). Communities of learning and thinking, or a context by any other name. *Human Development*, 21, 108-125.
- Brown, A. L. & Palincsar, A. S. (1982). Inducing strategic learning from texts by means of informed, self-control training. *Topics in Learning and Learning Disabilities*, 2, 1-17.
- Brown, A. L. & Palincsar, A. S. (1989). Guided, cooperative learning and individual knowledge acquisition. In L. B. Resnick (Ed.), *Knowing, learning, and instruction : Essays in the honor of Robert Glaser* (pp. 393-451). Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Brown, J. S., Collins, A. & Duguid, P. (1989). Situated cognition and the
- Dans le texte : (Brousseau, 1986/1996). 40
 - Le titre du périodique et le volume sont en italique. Le numéro est précisé entre () uniquement si la pagination n'est pas continue entre les multiples numéros d'un même volume (ex. 46). Finir la référence par l'intervalle de pages de l'article. Pour les périodiques sans volumes ou numéros, juxtaposer la désignation temporelle utilisée à l'année de publication : (1982, été) (1982, mai). 41
 - 42
 - 43
 - 44
 - L'état est précisé pour les villes nord-américaines peu connues ; le pays est indiqué seulement si la ville est peu connue ou a un homonyme. 45
 - L'initiale du prénom détermine l'ordre d'insertion. 46

- culture of learning. *Educational Researcher*, 18(1), 32-42.
- Brun, J., Conne, F., Cordey, P.-A., Floris, R., Lemoyne, G., Leutenegger, F. & Portugais, J. (1994). Erreurs systématiques et schèmes-algorithmiques. In M. Artigue, R. Gras, C. Laborde & P. Tavnignot (Ed.), *Vingt ans de didactique des mathématiques en France : hommage à Guy Brousseau et Gérard Vergnaud* (pp. 203-209). Grenoble : La Pensée Sauvage.
- Büchel, F. P. & Paour, J.-L. (Ed.). (1990a). Assessments of learning and development potential : Theory and practices [Numéro spécial]. *European Journal of Psychology of Education*, 5(2).
- Büchel, F. P. & Paour, J.-L. (1990b). Contributions à l'étude des potentiels d'apprentissage et de développement. *European Journal of Psychology of Education*, 5, 89-95.
- Bundesamt für Statistik. (1995). *Forschung und Entwicklung an den Schweizer Hochschulen : Verwendung der Arbeitszeit beim Hochschulpersonal 1994*. Bern : Auteur.
- Charlot, B. (avec Commission de réflexion sur les sciences de l'éducation, Gautherin, J., Hédoux, J. & Tijnman, A.). (1995). *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*. Paris : ESF.
- Crahay, M. (1997). *L'école offre-t-elle à tous les mêmes opportunités d'apprentissage ?* Manuscrit en préparation.
- Tous les auteurs sont listés. Dans le texte : (Brun *et al.*, 1994). 47
 - Si le numéro spécial n'est pas dirigé par des auteurs (ici il l'est par Büchel & Paour), le titre du numéro est avant l'an de publ. (ex. 58). 48
 - La référence à un article d'un numéro spécial suit la forme de tout article d'un périodique. 49
 - Auteur indique que la maison d'édition est l'auteur. 50
 - Les collaborateurs sont entre parenthèses, introduits par avec. Dans le texte : (Charlot, 1995). 51
 - L'année de la version utilisée est indiquée. 52

- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien : Vol. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard. • La préposition de prend la majuscule de début de ligne. 53
- Delacretaz, A.-C. (1995). *Relation entre les compétences professionnelles et la perception de charge de travail : étude appliquée à la formation dans le domaine de la santé*. Mémoire de licence en Sciences de l'éducation, Université de Genève. • Le titre et la discipline visés par le mémoire sont précisés. Si le nom de l'université comprend la ville où elle se trouve, la ville n'est pas répétée. 54
- Depaepe, M. (1989). *Meten om beter te weten ? Geschiedenis van de experimenteel-wetenschappelijke richting in de Westerse pedagogiek vanaf het einde van de 19de eeuw tot aan de Tweede Wereldoorlog*. Leuven : Katholieke Universiteit, Afdeling Historische Pedagogiek. • La faculté, le département, le service est indiqué si c'est indispensable pour demander le travail. 55
- Dominicé, P. (1990). *L'histoire de vie comme processus de formation*. Paris : Harmattan. 56
- Ecrire : un enjeu pour les enseignants*. (1993). Paris : Centre de recherche et d'applications pédagogiques. • Titre raccourci dans le texte : (*Ecrire : un enjeu*, 1993). 57
- L'écriture, lieu de formation. (1997). *Education permanente*, 132(Suppl. 3). • N° du supplément est précisé entre (). 58
- Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation & Service de la recherche en éducation. (1997). *Jean Piaget : cheminements dans l'oeuvre scientifique* (2 disques) [CD-ROM]. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. • Le nom du groupe institutionnel est écrit en entier et suivi d'un point. Le format du doc. est précisé entre crochets. 59
- Ferreira Gomez, J. (1989). *A Escola Normal Superior da Universidade de Coimbra (1911-1930)*. Lisboa : Instituto de Inovação Educacional. • Les noms de villes et institutions ne sont pas traduits. 60

- Friedrich, J. (sous presse-a). La linguistique au coeur d'une science de l'homme : le numéro spécial du Journal de Psychologie en 1933 sur la langue. *Sémiotiques*. • La première lettre du premier mot significatif du titre détermine l'attribution des suffixes a, b, etc. 61
- Friedrich, J. (sous presse-b). L'unité de la psychologie : les années 20. *Bulletin de psychologie*. 62
- Gaillard, J.-M. (1999, janvier). Le rêve éducatif du Front populaire. *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, 266, 30-31. • Préciser le mois pour les mensuels, plus le jour pour les hebdomadaires. 63
- Ging, E., Sauthier, M.-H. & Stierli, E. (1996). *Mathématiques 1P : livre du maître*. Neuchâtel : Commission romande des moyens d'enseignement et d'apprentissage. • Le format d'une référence à un manuel scolaire suit celui d'un ouvrage. 64
- Giordan, A. & De Vecchi, G. (1994). *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques* (2^e éd.). Lausanne : Delachaux et Niestlé. • L'édition est précisée entre parenthèses. 65
- Grossenbacher, S. (1994). *L'appui pédagogique à l'école : le développement de modèles intégratifs d'enseignement en Suisse* (Rapport de synthèse CSRE N° 1). Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. • Le nom et numéro de la série est entre parenthèses après le titre. 66
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (1998, mars). *Sciences de l'éducation : pérégrinations entre profession et discipline*. Texte présenté à la Première journée d'études de Raisons éducatives et de la Section des sciences de l'éducation, Genève. • Le nom du congrès (journée d'études, etc.) et la ville où il a eu lieu sont précisés. Dans le texte : (Hofstetter & Schneuwly, 1998). 67
- Le nombre de volumes 68

- Ingenkamp, K. & Laux, H. (1990). *Geschichte der Pädagogischen Diagnostik in Deutschland* (Vol. 1-2). Weinheim : Deutscher Studien Verlag. est précisé entre parenthèses.
- Jackson, J. W. (1968/1990). *Life in the classrooms*. New York : Holt, Rinehart & Winston/Teachers College Press. • Les deux lieux et/ou maisons d'édition sont séparés par / . 69
- Langewiesche, D. & Tenorth, H.-E. (Ed. vol.). (1989). 1918-1945 : die Weimarer Republik und die nationalsozialistische Diktatur. In C. Berg (Ed. série), *Handbuch der deutschen Bildungsgeschichte* (Vol. 5). München : Beck. • Dans le texte : (Langewiesche & Tenorth, 1989). Pour un chapitre dans le volume, voir ex. 90. 70
- Lecoultré-Cifali, M. (1978). *Une thèse : espace d'une recherche ou quelques réflexions sur une démarche scientifique en pédagogie*. Manuscrit non publié, Université de Genève, Section des sciences de l'éducation. • L'année de rédaction est indiquée. Le lieu est suffisamment précis pour l'accès au travail. 71
- Lens, W. (1994). Motivation and learning. In T. Husén & T. N. Postlethwaite (Ed.), *The international encyclopedia of education* (2^e éd., vol. 7, pp. 3936-3942). New York : Pergamon Press. 72
- Liste de mots, tableaux de conjugaison : cherche et trouve, 5^e-6^e* (Collection E.L.A.N., Le français à l'école primaire). (1983). Suisse : L.E.P., Loisirs et pédagogie. • Le titre et informations devant le suivre sont à la place de l'auteur, suivi d'un point et de la date. 73
- Margolinas, C. (Ed.). (1995a). *Les débats de didactique des mathématiques*. Grenoble : La Pensée sauvage. • Ed. indique que l'auteur dirige le livre collectif référé. 74
- Margolinas, C. (1995b). La structuration du milieu et ses apports dans l'analyse a posteriori des situations. In C. Margolinas (Ed.), *Les débats de* • Margolinas apparaît comme auteur du chapitre référé, puis auteur ayant dirigé le 75

- didactique des mathématiques* (pp. 89-102). Grenoble : La Pensée sauvage.
- McWhirter, J., Wilton, K., Boyd, A. & Townsend, M. A. (1990). Classroom interactions of mildly intellectually disabled children in special and regular classrooms [CD-ROM]. *Australia and New Zealand Journal of Developmental Disabilities*, 16, 39-48. Abstract de : fichier SilverPlatter : item de PsycLIT 1991-11179-001
- Meumann, E. (1913-1916). *Vorlesungen zur Einführung in die experimentelle Pädagogik und ihre psychologischen Grundlagen* (Vol. 1-3). Leipzig : Engelmann.
- Monballin, M. (1998). De la paraphrase au commentaire littéraire à l'université. In J. Dolz & J.-C. Meyer (Ed.), *Activités métalangagières et enseignement du français : Actes des journées d'étude en didactique du français (Cartigny, 28 février-1 mars 1997)* (pp. 237-254). Bern : Lang.
- Moulin, J.-P. (1992). *Problématiques éducatives des élèves en difficultés : analyse des comportements des enseignants*. Thèse de doctorat en Lettres, Université de Fribourg.
- Objectifs de l'école publique* (Loi sur l'instruction publique de la République et canton de Genève, Art. 4, 23 juin 1977).
- Pelgrims, G. (sous presse). Comparaison des processus d'enseignement et conditions d'apprentissage en classe ordinaire et
- livre collectif.
- Le format est précisé entre crochets. Le nom de la base de données, ainsi que le numéro de l'item sont précisés à la fin.
 - L'intervalle des années est précisé. Dans le texte : (Meumann, 1913-1916).
 - Les actes publiés de congrès, journées d'étude, etc. sont traités comme un livre collectif : le titre correspond donc au titre exact de la publication.
 - Le titre et la discipline visés par la thèse sont précisés.
 - Dans le texte : (*Objectifs de l'école publique*, 1977).
 - Le titre du périodique ou ouvrage collectif

- spécialisée : des prévisions aux contraintes. *Revue française de pédagogie*.
- Peraya, D. (1989). *L'audiovisuel au service du perfectionnement des enseignants : une expérience d'autoscopie à l'Université de Genève* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation N° 56). Genève : Université de Genève. 82
- Pierrehumbert, B. (1991). *Elève cherche modèle : étude psychologique des désavantagés du système scolaire*. Cousset, Suisse : DelVal. • Cousset étant peu connu, le pays est précisé. 83
- Pilon, W., Arsenault, R. & Gascon, H. (1994). *Le passage de l'institution à la communauté et son impact sur la qualité de vie et l'intégration sociale de la personne présentant une déficience intellectuelle* (Rapport de recherche N° 8). Beauport, Québec : Université Laval Robert-Giffard, Centre de recherche. • Le nom de l'institution, département ou service où le rapport de recherche peut être demandé est spécifié, ainsi que le N° du rapport. 84
- Rieben, L., Fayol, M. & Perfetti, C. A. (Ed.). (1997). *Des orthographes et leur acquisition*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. • Ed. indique que les auteurs ont dirigé l'ouvrage collectif référencé. 85
- Rieben, L. & Saada-Robert, M. (1997). Etude longitudinale des relations entre stratégies de recherche et stratégies de copie de mots chez des enfants de 5-6 ans. In L. Ribben, M. Fayol & Ch. A. Perfetti (Ed.), *Des orthographes et leur acquisition* (pp. 335-358). Lausanne : Delachaux et Niestlé. • Les lieux d'édition sont Lausanne - Paris : seul le premier lieu listé dans l'ouvrage est indiqué. 86
- Rosat, M.-C. (1995). *Un texte explicatif documentaire : une expérience d'enseignement à des élèves de 6^e année* • Le titre et la discipline visés par la thèse sont précisés. 87

ayant accepté la publication est précisé.

- scolaire*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Rouchier, A. (1994). Naissance et développement de la didactique des mathématiques. In M. Artigue, R. Gras, C. Laborde & P. Tavnignot (Ed.), *Vingt ans de didactique des mathématiques en France : hommage à Guy Brousseau et Gérard Vergnaud* (pp. 148-160). Grenoble : La Pensée sauvage. 88
- Schubauer-Leoni, M.-L. (1986). Le contrat didactique : un cadre interprétatif pour comprendre les savoirs manifestés par les élèves en mathématique. *Journal européen de psychologie de l'éducation*, 1(2), 139-153. 89
- Tenorth, H.-E. (1989). Pedagogisches Denken. In C. Berg (Ed. s□rie), D. Langewiesche & H.-E. Tenorth (Ed. vol.), *Handbuch der deutschen Bildungsgeschichte : Vol. 5. 1918-1945 : Die Weimarer Republik und die nationalsozialistische Diktatur* (pp. 113-153). M¼nchen : Beck. 90
- L'ordre des auteurs du travail référencé, des auteurs dirigeant la s¼rie et le volume correspond à l'ordre des titres. Dans le texte : (Tenorth, 1989).
- Van Oers, B. (1996, septembre). The fallacy of decontextualization. In V. P. John-Steiner & W. Wardekker (Prés.), *Spontaneous and scientific concepts : Issues of semiotic mediation in educational practices*. Symposium conduit au Deuxième congrès pour la recherche socio-culturelle : Vygotsky-Piaget, Genève. 91
- (Prés.) = les présidents, organisateurs du symposium ayant son propre titre. Dans le texte : (Van Oers, 1996).
- Vergnaud, G. & Durand, C. (1976). Structures additives et complexité psychogénétique. *Revue française de* 92

- pédagogie*, 36, 28-43.
- Vuille, M. (1992). *L'évaluation interactive* (Cahier N° 34). Genève : Service de la recherche sociologique. • Le numéro du cahier est précisé entre () après le titre. 93
- Vuille, M. & Coupor, I. (s.d.). Marginalités et société : genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales [Polycopié]. Université de Genève : Centrale des photocopies • Si le photocopié comporte une année académique, elle fait office de date : (2000-2001) 94
- Wosnitza, M. & Frey, A. (1998, mars). *Motivated self-directed learning : A comparison between learners in different fields of education*. Poster présenté au Sixth International Conference on Motivation, Thessaloniki. • Le mois du congrès est noté après l'année. Dans le texte : (Wosnitza & Frey, 1998). En anglais, le sous-titre porte une majuscule. 95
- Ysseldyke, J. E., Thurlow, M. L., O'Sullivan, P. J. & Christenson, S. L. (1989). Teaching structures and tasks in reading instruction for students with handicaps. *Learning Disabilities Research*, 4, 78-86. 96
- Ysseldyke, J. E., Thurlow, M. L. & Wotruba, J. W. (1989). Special education student-teacher ratios for mildly handicapped children. *The Journal of Special Education*, 23, 95-106. 97

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- American Psychological Association. (1994). *Publication manual of the American Psychological Association* (4^e éd. rev. et aug.). Washington, DC : Auteur.
- Dolz, J. & Ollagnier, E. (Ed.). (2000). *L'énigme de la compétence en éducation* (Raisons éducatives N° 1999/1-2/2). Bruxelles : DeBoeck.
- Goosse, A. (1993). *Le bon usage : grammaire française* (13^e éd. rev. et aug.). Paris : Duculot.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (Ed.). (1999). *Le pari des sciences de l'éducation* (Raisons éducatives N° 1998/1-2). Bruxelles : DeBoeck.
- Pelgrims, G. (1999, janvier). *Adaptation en langue française des normes de publication liées aux références de l'American Psychological Association*. Manuscrit non publié, Université de Genève, Section des sciences de l'éducation.